

[Traduction]

LES DÉDUCTIONS APPLICABLES AUX HABITANTS DU NORD

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, conformément à l'article 106 du Règlement, j'ai le privilège de présenter aujourd'hui une pétition signée, principalement, par des habitants de Dryden, en Ontario, environ 80 en tout. Ces citoyens canadiens demandent au Parlement de porter remède aux injustices des déductions applicables aux habitants du Nord en désignant comme admissibles toutes les collectivités de catégorie III.

L'IMMIGRATION—LE PARRAINAGE DE MEMBRES DE LA FAMILLE

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai le plaisir et le devoir de présenter une pétition venant d'un certain nombre d'habitants de Toronto qui s'inquiètent de notre politique d'immigration. Les pétitionnaires font remarquer que le ministre avait promis, il y a plus d'un an, d'admettre les enfants non mariés, quel que soit leur âge, au titre de la catégorie famille et d'accorder 15 points au lieu de 10 pour les frères et soeurs ou les enfants mariés qui demandent à venir comme parents parrainés.

De plus, en 1986, le ministre de la Justice de l'époque avait promis d'éliminer la distinction injuste entre les citoyens Canadiens et les résidents permanents, qui sont ici depuis trois ans ou plus, en ce qui concerne le droit de parrainer leurs parents, indépendamment de leur âge. Les pétitionnaires font valoir qu'aucune de ces promesses n'a été tenue. Par conséquent, ils demandent au Parlement de faire en sorte que le gouvernement tienne ses promesses dès maintenant.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition d'habitants de Toronto qui déclarent que l'accord commercial négocié entre le premier ministre du Canada (M. Mulroney) et le président des États-Unis, pour lequel le premier ministre n'avait pas mandat, disent-ils, réduirait l'aptitude du Canada à planifier les programmes économiques, sociaux et culturels dont il a besoin. Il intégrerait également davantage le Canada dans la base industrielle nord-américaine orientée vers la défense. Part conséquent, les pétitionnaires demandent au Parlement de faire en sorte qu'il y ait un débat national sur l'accord commercial Mulroney-Reagan et que ce débat soit suivi par des élections générales avant que l'accord ne soit ratifié.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

M. le vice-président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Accords de Bretton Woods—Loi

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LES ACCORDS DE BRETTON WOODS ET DES ACCORDS CONNEXES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Hockin: Que le projet de loi C-126, tendant à modifier la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, avant la période des questions, je parlais de l'endettement des pays les plus pauvres du monde, de la réduction de l'aide officielle au développement et du problème le plus grave, soit la baisse des cours des marchandises. Je citais des extraits de l'étude de Roy Culpeper intitulée *«Forced Adjustment: The Export Collapse in Sub-Saharan Africa»*, dans laquelle il écrit notamment:

Toutes les catégories de produits—alimentaires, non alimentaires, agricoles et miniers—ont atteint leur plus bas niveau, en termes réels, depuis la crise économique d'il y a un demi-siècle.

La Banque mondiale prévoit également les prix des marchandises pour les 15 prochaines années en fonction de diverses hypothèses touchant l'offre et la demande mondiales et le climat économique. D'après ces projections, la baisse des prix de 1980 à 1986 devrait se poursuivre en 1987 avant que la tendance ne soit inversée.

On ne s'attend toutefois pas à ce que les prix augmentent beaucoup dans les années à venir, de sorte qu'en l'an 2000 ils seront encore inférieurs en termes réels aux faibles niveaux de 1985. D'après ce scénario, à la fin du siècle, les prix réels des marchandises équivaldront à la moitié de ce qu'ils étaient en 1950!

Ce problème menace les nations africaines et les autres pays pauvres du monde, car les revenus qu'ils tirent de leurs exportations dépendent des prix des marchandises. Le cours des marchandises a chuté. Et il continuera de descendre.

● (1230)

D'ailleurs, en 1986, on a évalué à 16 milliards de dollars les sorties nettes de fonds de l'Afrique à cause de cette baisse. Ce manque à gagner a été compensé par des rentrées de fonds de 16 milliards de dollars au titre de l'aide internationale. Et les prêts consentis par les institutions privées ont été d'environ 2 milliards de dollars. Cela fait donc, au total, 18 milliards de dollars de rentrées en Afrique. Mais les exportations ont baissé de 19 milliards de dollars à cause du fléchissement du cours des marchandises. Le service de la dette en Afrique absorbe quelque 15 milliards de dollars par année. Et avec la baisse du cours des marchandises, cela signifie, en tout, un manque à gagner de 34 milliards de dollars pour les pays africains.

C'est pour cette raison que notre ambassadeur aux Nations Unies, M. Sephen Lewis, qui a passé une bonne partie des trois ou quatre dernières années à étudier la situation en Afrique et à multiplier les démarches auprès des Nations Unies pour faire adopter un programme d'action efficace, n'a pas jamais cessé de répéter que l'Ouest était en train de trahir ce continent.